

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FORETS ET DE LA FAUNE

DELEGATION PROVINCIALE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
HAUTE-SANAGA

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FORESTRY AND WILDLIFE

PROVINCIAL DELEGATION OF CENTRE

DIVISIONAL DELEGATION OF
UPPER - SANAGA

25 SEP 2008

Nanga - Eboko, le

N° 237108 /PV/MINFOF/DPC/DDHS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'INFORMATION RELATIVE AU CLASSEMENT DE LA FORET COMMUNALE DE NANGA - EBOKO

L'an deux mille huit et le vingt deuxième jour du mois de Septembre s'est tenue dans la salle de fête de Nanga - Eboko, la réunion d'information relative au classement de la Forêt Communale de Nanga - Eboko.

Cette réunion que présidait Monsieur le Préfet du Département de la Haute - Sanaga a débuté à 12 heures 05 minutes.

Etaient présents :

1. Une équipe du Ministère des Forêts et de la Faune conduite par le Délégué Provincial du Centre composée de :

- Délégué Provincial du Centre,
- Deux représentants de la Direction des Forêts,
- Tout le Personnel de la Délégation Départementale

2. Niveau local :

- Le 1^{er} Adjoint Préfectoral,
- Le Maire de la Commune de Nanga - Eboko,
- Le Commandant de Compagnie de la Haute - Sanaga,
- Le Commandant de Brigade de Nanga - Eboko,
- Le Commissaire Spécial de Nanga - Eboko,
- Le Commissaire de Sécurité Publique de la ville de Nanga - Eboko,
- Le Délégué Départemental de l'Environnement et de la Protection de la Nature,
- Les Chefs de Groupement de Emtsé et de Bissaga, les notabilités et les Elites (cf. feuille de présence en annexe) et les opérateurs économiques.

Prenant la parole le premier, le Préfet du Département de la Haute – Sanaga s'est excusé du retard et a été bref en rappelant aux participants l'objet de la présente assise à savoir la mise en place du processus de classement de la forêt communale de Nanga – Eboko située dans les groupements de Emtsé et de Bissaga à l'autre rive du fleuve Sanaga et a prôné pour beaucoup de courtoisie et de respect mutuel lors des débats.

La parole a été passée au Maire qui a remercié le Délégué Provincial des Forêts et de la Faune du Centre dont la présence pourra éclairer les uns et les autres sur le bien fondé d'une forêt communale,

En effet a – t-il continué, « Cette initiative de création d'une forêt communale est un projet amorcé depuis 2003 qui jusqu'à ce jour a connu beaucoup de problèmes de gel, de renoncement, etc. dus peut-être au manque d'informations ou alors le contexte ne se prêtait pas. La réunion d'aujourd'hui nous permettra de connaître ce qu'est la forêt communale, les rapports populations/commune et les rapports Commune / administration des forêts ».

Il a décrié l'exploitation des forêts à des fins personnelles et rappelé aux participants que ce projet de forêt communale ayant pour objectif le développement de la Commune de Nanga – Eboko ne doit en aucun cas être personnalisé car il n'est pas exclu que le projet aboutisse après son mandat.

Le Délégué Provincial interviendra pour apporter plus d'éclaircissement en précisant que l'octroi d'une forêt communale est réglementaire. La loi forestière n° 94/01 du 20 Janvier 1994, a-t-il ajouté, donne la possibilité aux populations de participer à la gestion des forêts à travers les forêts communales et les forêts communautaires.

Il a continué en disant que le classement d'une forêt communale obéit à un processus bien défini :

- Enclenchement par le Maire en tant que porte parole de la population en adressant une demande au Ministère de tutelle et la carte de la zone sollicitée au service de la cartographie pour approbation afin d'éviter le chevauchement avec d'autres titres
- Ensuite, un avis au public est affiché partout où besoin est pour information et un délai de 30 jours est accordé pour d'éventuelles propositions et réclamations.

Ce n'est qu'après ce processus que la forêt communale peut obtenir un acte de classement qui lui donne droit à un titre foncier, a –t-il précisé.

Il continuera dans son intervention en donnant l'état d'avancement du processus de classement pour le cas précis de la forêt communale de Nanga – Eboko.

En effet, a-t-il dit, le dossier de cette forêt a connu des remous : plusieurs correspondances contradictoires sont parvenues au Ministère :

- **25 Mai 2005**, demande adressée au Ministre des Forêts et de la Faune de 40.000 ha,
- **02 Juillet 2005**, transmission par le Sous-Préfet de Nanga – Eboko avec réserve que le GIC AGREM est à côté,
- **19 Décembre 2005**, notification pour la réduction de la forêt à 20.000 ha,

- **19 Décembre 2005**, publication de l'avis au public,
- **15 Janvier 2007**, désistement à la procédure de classement.
- Réponse du Ministre des Forêts et de la Faune : le processus était déjà entamé,
- **06 Mars 2008**, relance du dossier par le Maire,
- **Avril 2008**, suspension du dossier par le conseil municipal,
- Relance du dossier par le Maire.

Et c'est suite à ces requêtes de classement et de non classement que le Ministre des Forêts et de la Faune lui a instruit de se rapprocher de la base afin de recueillir les avis des uns et des autres.

Le Préfet posera donc la question à l'assistance concernée par ce projet :
« VOULEZ-VOUS LA FORET COMMUNALE ? »

Quatre avis ont été recueillis :

1. **Le chef de groupement de Emtsé** : « *Nous sommes pour la forêt communale. Elle regorge de beaucoup de richesses qui pourront nous aider pour le développement de nos groupements frères* »
2. **Le Chef de groupement de Bissaga** : « *Après les explications qu'on vient de nous donner, nous voulons la forêt communale* »
3. **NONKO Jérémie zéphyrin, Délégué de la Forêt Communautaire du GIC AES de SANDJA** : « *Nous voulons la forêt communale* »
4. **BESSALA Joseph, Conseiller Municipal de Bissaga** : « *Nous sommes tous pour la forêt communale* »

Au vu de toutes ses déclarations enregistrées des bouches les plus autorisées, le classement de la forêt communale de Nanga – Eboko a été considéré comme un acquis.

Le Maire reprendra la parole à la suite du Délégué Provincial et de ces différentes interventions pour éclairer l'assistance sur les remous cités plus haut dus au fait qu'il fallait pour la forêt communale « *un partenaire crédible, fiable et ayant une adresse* ». Il a en même temps salué l'avis favorable des populations pour ce projet et les a remercié pour leur soutien.

SIMBE Simon Moïse, élite de Emtsé et **AMBARA Timothée** de Bissaga poseront le problème de choix de partenaire.

Après ses différentes déclarations qui laissaient entrevoir une divergence d'opinion sur le choix de partenaire entre le Maire et ses populations, le Préfet sollicitera l'intervention du Délégué Provincial qui précisera que le choix d'un partenaire n'incombe en aucun cas à l'Administration des Forêts, mais c'est une concertation au sein de la communauté.

Monsieur OM BILLONG de la Direction des Forêts interviendra en précisant que les sous-traitants doivent se conformer à la réglementation forestière en vigueur.

Pour permettre à l'assistance d'évoluer dans les débats, le Délégué Provincial a émis deux propositions :

- Que les partenaires soient cités ;
- Qu'une date de concertation au sein de la communauté soit fixée.

Le Chef de groupement de Emtsé prendra la parole pour rendre compte de leur entretien avec le Maire la veille qui a choisi la **Société KODIMA BOIS** et les populations par sa voix ont choisi la **Société CIC /MMB SARL B.P. 13189 Yaoundé**.

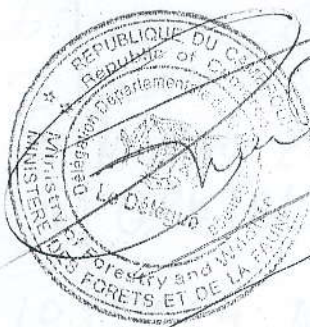
Deux Sociétés qui entrent donc en compétition comme l'a déclaré **ENDOM Claver** du groupement de Bissaga.

D'un commun accord, la date du 07 Novembre 2008 a été retenue pour la réunion de concertation qui aura lieu à Nanga – Eboko.

C'est sur un fond de satisfaction générale, que les débats ont été clos à 16 heures et un cocktail s'en est suivi.

En foi de quoi, le présent procès-verbal de réunion a été établi les jour, mois et an que dessus pour servir et valoir ce que de droit./-

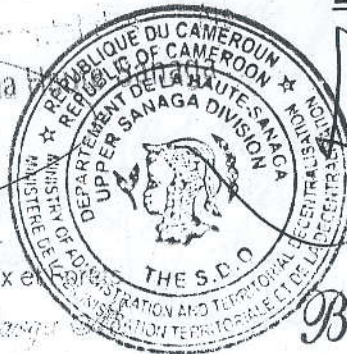
LE RAPPORTEUR



*Le Délégué Provincial
et de la Région de la*

Capitaine des Eaux et Forêts
E. Michel Mbongo
Ingénieur de Conception

LE PRESIDENT


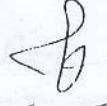



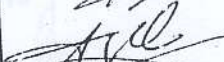
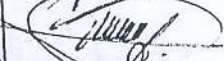

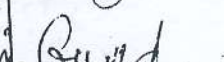





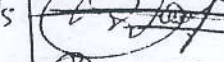




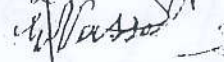




Bello D. Léonard

Le Prefet

F E U I L L E D E P R E S E N C E
D E L A R E U N I O N D ' I N F O R M A
R E L A T I V E A U C L A S S E M E N T
D E L A F O R E T C O M M U N A L E
D E N A N G A - E B O K O .

Le 22 - 09. 08

N°	NOMS ET PRENOMS	QUALITE	SIGNATURE
1	Apeke Marcel	CEA arandja	
2	Ndyck Gamba Joseph		
3	Symbie Simon-nonique	chef de Notaire	
4	SAYGBAN E. Plum.	Elite Entse	
5	TIBI Jean	chef de g. Entse	
6	EBELLE Pierre-Florien	chef group. B. Dage	
7	Bessala Sime Joseph	AL Maire de N.E	
8	Madala Essam Simon Pierre	conseiller. Bissaga	
9	GBATALA Adolange	chef de village Bissaga	
10	MBAN Adalbert	Notable Mbengui	
11	Abouk Mathieu	Notable Bifouli	
12	Alwana Mvoni	praticien sousse	
13	PEPSONG	Elite Entse	
14	Rue Akono Arielette	Elite de Bissaga	
15	TIATI Benoit	DD Encouragement	
16	AK BAKONGI Bruno	CEA arandja	
17	PAUDUMBA ANTOINE	Cultivateur	
18	MGBANOU Simon	Elite Bissaga	
19	Claver Entse Eng	Elite interieur Bissaga	
20	MVEKE Sebastien	Pdt. S/section Entse	
21	Yakouli Victor	chef de 3 ^e sur ch. Nassa	
22	Jean Pierre MUDPANG	chef de service CRTM	

24	Mboh Prudjongo Georges	chef de 3-dépt Bissau	<u>U.S.</u>
25	Moh Zougnine	inf. retraitée	U.S.
26	Guella Souile	planteur	<u>Ruffet</u>
27	Mengolo Daniel	chef ANKOR	<u>R</u>
28	Idouzo Nane	Elite Bissau	<u>+</u>
29	Nda Younda Jean	Elite Bissau	<u>U</u>
30	NONKO Jérôme Zéphir	Délégué de sect. de	<u>U.S.</u>
31	Wanga Romain	Sanja. pt. du P.	<u>U.S.</u>
32	Nyandjine	chef de village	<u>W. B. G.</u>
33	Douli Bello	chef village	<u>U.S.</u>
34	DJONGO Jean	chef Embse	<u>U.S.</u>
35	MVEKE Benjamin	elite Embse	<u>U.S.</u>
36	Emini ngalou	Elite Embse	<u>U.S.</u>
37	Hedjo Elément	Notable Bissau	<u>U.S.</u>
38	AMBARA Timothée	Elite Bissau	<u>U.S.</u>
39	ZE MBOLONG Folin	Défenseur adjoint	<u>U.S.</u>
40	Madou Alfo	DD HS FOF	<u>U.S.</u>
41	NDOUHOI élémentaire	S/Rebouteur	<u>U.S.</u>
42	Amoussa Jean	Elite Extérieur	<u>U.S.</u>
43	MBLINDOU D'Ardenne	elite BISSAUA	<u>U.S.</u>
44	ATA ESSOMA Benjamin	Elite Bissau	<u>U.S.</u>
45	SINE ZANITHIEN	Elite Bissau	<u>U.S.</u>
46	ANDJOLLO Jean Jacques	Elite Bissau	<u>U.S.</u>
47	KEVENOVE ANTOINE	Elite Bissau	<u>U.S.</u>
48	NANBA Samouel	en C. Bissau	<u>U.S.</u>
49	ANDJONGO Honoré	Notable Melé	<u>U.S.</u>
50	AMOURA Prosper	chargé d'affaires	<u>U.S.</u>

52	TAYO Jean Etienne	Cultivateur	PLU
53	MBOUNGA Jean Godfried	Notable Village	PLU
54	Mekaly Benjamin	Notable	PLU
55	BESSALA Lucien	chef de village	F.
56	Seeh Elise	notable	F.
57	Ambara Auguste Felix	Notable de Biogo	F.
58	Alexandre Marie Marie	notable	F.
59	Georgi Andreonni	Cultivateur	PLU
60	H Kouma Olyga David	Presidente s/s BISSAFA	F.
61	Bouyeng Jeannette	chef de BISSAFA	F.
62	Pamzou Hubert	Cultivateur	PLU
63	Gbaktari Polycarpe	en scc a la DDFOF/HS	PLU
64	Marie Bernadette MENCOLD	conseiller municipal N-C	PLU
65	Mout Mathieu	ELITE exterieur	PLU
66	MHA SAMUEL	Cultivateur	PLU
67	ENO Gabriel	Cultivateur	PLU
68	Aboulatou Oumarou	Notable	PLU
69	NBENGUE Baudelaire B	Notable	PLU
70	NDJIEM Bertrand	elite entre	PLU
71	Bakoni Faustine	chef de section STAP	PLU
72	TIBY NIVOUTOU J.R.	DDFF/HS	PLU
73	EKWALLA BIT TOURBE	CPEFC / Munk	PLU
74	MBILA MBILA MATHIAS	Notable du village	PLU
75	Narmaye Andie	Notable	PLU
76	ND	Notable	PLU
77	N - GOMMIR	Notable du village	PLU
78	MVOTU ANNE FORTINO	Professeur	PLU
79	Mouko Franck	Notable	PLU

ON BILWANG Godefrey

MBARGA Michel

ON BILWANG Godefrey

Ndangang Vincent Ava

Minsouma Bodo Amiel.

SA / DF / MIN / PBF

BD FF / HS

SA / DF / MIN / PBF

RF / DF / MIN / FOF

Y'di

DP / FTF - CC

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

- SANOU MOUSSA, Chef De Village
- TOBI KENDE Jean, Chef De Village
- SAATI PAHMA, Chef De Village
- DESSA, SEBE, Joseph, Chef De Village
- STIMEI YVINE, Chef De Village
- JURICK SANBA, Joseph, Chef De Village
- GA LA ANJADOCY, Chef De Village
- SEVERE SEBASTIEN, Membre Du Village
- YBOU ONG Jean, Chef De Village
- MICHELINA OLINGA, Membre Du Village
- ALTA Bougassa, Membre Du Village
- Elis BARRICANS.

En date du 22 septembre 2008, nous le présentons de l'Assemblée le préfet de la Haute Savoie, après plusieurs années, le préfet a administré les populations concernées le classement de la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale, les populations ont été affectées à la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale.

La présente décision a été prise en vertu de ce que Monsieur le Maire de Village (nom) a demandé à l'Assemblée de France (France) d'être affectée à la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale, et de l'Assemblée de France (France) d'être affectée à la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale.

Monsieur le Maire (nom) a demandé à l'Assemblée de France (France) d'être affectée à la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale, et de l'Assemblée de France (France) d'être affectée à la forêt communale de France (France) en tant que forêt communale.

Amiral
 Gouverneur
 Le Chef de l'Assemblée

Nanga-Eboko, le 27 octobre 2008.

A
Monsieur Le Ministre Des Forêts Et De La Faune
Yaoundé

Objet : requête aux fins de dénonciation

Ministère des Forêts et
de la Faune

Courrier Arrivé

Le 30 OCT 2008

S/N. 009039

Excellence,

Nous soussignés

- SANGBA MOUSSA Gabriel, Chef De Groupement De Emtsé
- TIBI KENDE Jean, Chef De Groupement De Bissaga Par Intérim
- SAMBI Pauline, Conseiller Municipal De Emtsé
- BESSALA SEME Joseph, Conseiller Municipal De Bissaga
- GOUMBI Victor, Chef De Village De Wassa-Emtsé
- NDJOCK SAMBA Joseph, Chef De Village De Ndjimkong
- GBATALA ANJADOGO, Chef De Village De Mbengenni
- MVEKE Sébastien, Notable Du Village Emtsé
- MBOLONG Jean Godefroid, Notable Du Village Wassa-Emtsé
- NKOUNA OLINGA David, Notable Du Village Bissaga
- ATTA Benjamin, Elite Du Groupement De Bissaga
- Elite Extérieure.

Avons l'insigne honneur de vous exposer :

En date du 22 septembre 2008, sous la présidence de Monsieur le préfet de la haute Sanaga, après plusieurs report, la tripartite : Administration- Municipalité- Populations concernant le classement de la forêt communale de Nanga-Eboko a eu lieu et des résolutions concertées ont été adoptées.

- adhésion massive des populations riveraines au projet de création d'une forêt communale.
- choix de la société partenaire pour celle-ci.

La pomme de discorde, après la symphonie du 22 septembre 2008 vient de ce que Monsieur le Maire de Nanga-Eboko, longtemps opposé à l'idée de création d'une forêt communale, s'ingénie à noyauter les aspirations des populations désormais engagées dans ledit projet salvateur et porteur de développement, par des manœuvres peu recommandables, et des intimidations à peine voilées.

Monsieur le Maire, à cor et à cri veut imposer une autre société, alors que nous avons choisi la société C.I.C-MMB SARL qui répond le mieux à nos aspirations.

Monsieur le Ministre, nous populations Yangavocks et Babotés longtemps marginalisées mettons Monsieur le Maire en garde contre toute éventuelle entrave à notre choix.

Dans l'espoir que l'enjeu de cette requête attirera votre attention, nous vous prions de recevoir excellence, nos salutations distinguées.

Ampliations

- Gouver Centre
- préfet H-S
- Maire Com N-E

Le Chef De Groupement
de Emtsé



Le Chef De Groupement
de Bissaga



Nanga-Eboko, le 1^{er} Août 2008

À
Monsieur le Ministre des Forêts
et de la Faune

Yaoundé

Objet : Requête de soutien et de confirmation
de la forêt communale de Nanga-Eboko.

Excellence,

Nous soussignés,

- SANGBA MOUSSA Gabriel, *Chef de Groupement de Emtse*
- TIBI KENDE Jean, *Chef de Groupement de Bissaga par interim*
- SAMBI Pauline, *Conseiller Municipal de Emtse*
- BESSALA SEME Joseph, *Conseiller Municipal de Bissaga*
- GOUMBI Victor, *Chef de Village de Wassa-Emtse*
- NDJOCK SAMBA Joseph, *Chef de Village de Ndjimkong*
- GBATALA ANJADOGO, *Chef de Village de Mbengemba*
- MVEKE Sébastien, *Notable du Village Emtse*
- MBOLONG Jean Godfroid, *Notable du Village Wassa-Emtse*
- NKOUNA OLINGA David, *Notable du Village Bissaga*
- ATTA Benjamin, *Elite du Groupement de Bissaga*

Sommes désagréablement surpris par l'attitude, le comportement du Maire de la Commune de Nanga-Eboko au sujet de la forêt communale et le courrier adressé à vous en date du 28 Juillet 2008 (Pièces jointes).

En effet, Excellence Monsieur le Ministre, tout dans les articulations de ce projet de forêt communale démontre à souhait que le Maire ne porte pas à cœur le développement des Groupements concernés.

Il n'est pas erroné de penser que le refus observé par le Maire de faire aboutir ce projet est le résultat des manœuvres de bas étage le liant à certains exploitants forestiers véreux pour essayer de transformer ce projet de forêt communale en vente de coupe sachant toute fois que cette forme d'exploitation ne profite en rien aux communautés riveraines.

Nous marquons ici notre profond désaccord avec le Maire et nous nous opposons sur ses intentions de faire annuler ce projet car de toutes les communautés du département de la Haute-Sanaga, les *Yangavocks* et les *Baboutés* ont toujours été marginalisés et n'ont bénéficiés d'aucun projet de développement malgré le soutien indéfectible accordé aux élus locaux.

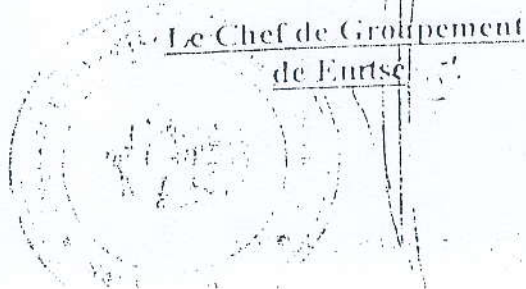
Nous osons croire que le groupement qui fournit tant d'efforts au quotidien en vue de l'assainissement des mœurs de ses compatriotes ne sont plus à démontrer, surtout en ces temps de grandes ambitions qui ont pour corollaires le redressement économique, le combat contre la pauvreté et la misère, ce gouvernement ne saurait cautionner la stratégie du Maire qui consiste à empêcher à nos communautés de profiter de ce projet de développement si attendu.

Dans l'espoir que l'enjeu de cette requête attirera votre attention, nous vous prions de recevoir Excellence, nos salutations distinguées.


Ampliations :

- Gouver. Centre
- Préfet II-S
- DDMINFOF II-S
- Maire Com. N-E
- Chrono. Archives

Le Chef de Groupement
de Emtse



Le Chef de Groupement
de Bissaga



E. Kouyou

Signature de la requête et de l'adhésion
au projet de conseil communal de Yangoua & Bok.

Groupement de BISSAÏA

Noms & Prénoms

Qualité

C.N.I. N°

Signature

TIBI Kende Jean du groupement

N° 103441005

Membres du

Conseil municipal N° 101832
Commune de Yangoua
& Boké sur le
Canton de Bissaya

GBATALA
ANDRÉ

chef de village
de M. M. M. M. M.

N° 103258349

T. Diak...
groupement

chef de village
de M. M. M. M. M.

N° 10411123

Houma Ougou
Lauré

Membre et
Président Comité
de Base de la
Bissaya

N° 10321256

Alta Benjamin

qualité

N° 1021123573

Signature